

9. TABLEAU DES VALEURS DE RACHAT

Le tableau ci-dessous montre, à la fin de chaque année de versement, l'évolution du nombre d'unités de compte au prix constant de 1 € pour une prime mensuelle de 150 €. L'illustration est faite pour une période de vingt ans.

En cas de décès de la personne assurée avant le terme du Contrat et pourvu qu'au moins une prime nette ait été convertie en unités de compte, l'assureur paiera la Garantie Décès. Dans tous les autres cas, ATLANTICLUX S.A. paiera la valeur de rachat du contrat.

Dans le tableau, ATLANTICLUX S.A. assume un taux de croissance linéaire de zéro pour cent pour les Fonds Internes sur toute la période de vingt ans. Ce taux ne peut pas être pris comme taux de croissance effectif. Les taux de croissance effectifs sont influencés par l'évolution des marchés dans lesquels les fonds investissent et, en cas d'investissement hors de la zone EURO, par les fluctuations du taux de change. En réalité, le taux de croissance est en fluctuation constante et son évolution est impossible à prédire. Ces changements dans l'évolution du taux de croissance effectif déterminent à tout moment la valeur de rachat du contrat.

Le tableau montre la Valeur du Contrat et la valeur de Rachat à la fin de chaque année du Contrat. Le nombre d'unités de compte dans le tableau est calculé en tenant compte des frais de contrat qui sont détaillés dans les conditions générales. La nature de ces frais et leur méthode de calcul restent inchangées pendant toute la durée du contrat. Elles ne peuvent être changées que si une nouvelle loi impose une structure des frais différente ou une nouvelle méthode de calcul. Dans ce cas, ATLANTICLUX S.A. en informera le Souscripteur.

Tous les chiffres dans le tableau sont sujets à ces restrictions. Ils ne donnent aucune garantie quant à la valeur de rachat du Contrat au moment du rachat total ou à son terme.

Fin de l'année du Contrat	Primes Payées	Valeur de Rachat
1	1800	0,00
2	3600	923,89
3	5400	2.623,58
4	7200	4.258,82
5	9000	5.578,13
6	10800	7.134,42
7	12600	8.706,35
8	14400	10.294,05
9	16200	11.897,69
10	18000	13.517,43
11	19800	15.153,43
12	21600	16.805,86
13	23400	18.474,88
14	25200	20.160,65
15	27000	21.863,34
16	28800	23.583,13
17	30600	25.320,18
18	32400	27.074,68
19	34200	28.846,79
20	36000	30.636,69

ATLANTICLUX S.A. ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur.

La valeur de l'unité de compte est sujette à des fluctuations à la hausse et à la baisse.